



LA LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 26 SEPTEMBRE 2022 A 19H00

2022-26 : **Désignation d'un secrétaire de séance** : à l'unanimité, Madame Mylène DIDON.

2022-27 : **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 29 juin 2022** : approuvé à l'unanimité.

2022-28 : **Création d'un columbarium** : cette décision est reportée au budget 2023.

2022-29 : **Modification des tarifs de la salle Henri Lagauche** : 10 voix POUR, 2 voix CONTRE, ajout de 100€ sur les tarifs avec chauffage.

2022-30 : **Tarif de location de la salle Henri Lagauche pour les séances dans le cadre du Réseau Sport Santé Bien-être** : à l'unanimité, 20€ par séance dans la salle Henri Lagauche.

2022-31 : **Décision modificative n°1** : approuvée à l'unanimité.

2022-32 : **Panneau d'affichage numérique** : à l'unanimité, approbation de reporter cette installation.

2022-33 : **Repas de la Commune** : à l'unanimité, le repas de la commune est reporté au printemps, et un 'panier gourmand' sera offert aux Champillonnois de plus de 75 ans.

2022-34 : **Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne pour les travaux de requalification de la rue Pasteur** : à l'unanimité, autorisation à Monsieur le Maire de signer une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne, relative aux travaux de requalification de la rue Pasteur.

2022-35 : **Modification du règlement intérieur de la salle Henri Lagauche** : à l'unanimité, approbation de modifier l'article n°12, afin d'autoriser exceptionnellement pour une location week-end la remise des clés le vendredi soir, au plus tôt à 18h30 et sans chauffage.

Le Maire,
Jean-Marc BEGUIN